

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTERE DE LA DEFENSE
NATIONALE
ETAT MAJOR DE L'ARMEE
NATIONAL POPULAIRE
QUATRIEME REGION MILITAIRE
ECHEHID CHIHANI BACHIR
DIRECTION REGIONALE DES
INFRASTRUCTURES MILITAIRES**

Mise en demeure N°01

Vu le marché N° 41/2025 du 25/07/2025, portant sur les Travaux de réalisation 03 terrains de jeux en gazon au niveau d'une unité à OUARGLA/4°RM, pour un délai de réalisation de (02) mois.

- Vu l'ordre de service N° 50 du: 07/08/2025 notifié à l'entreprise le: 14/08/2025.

Vu le non-respect des engagements contractuels à savoir :

- Le non commencement des travaux.

L'ENTREPRISE : ETB – TCE / MADANI SOFIANE

SIÈGE SOCIAL: CITE CHEGUEVARA BENI THOUR - OUARGLA, est mise en demeure par voie de presse sous huitaine (08) jours pour:

- Commencer les travaux.

Faute d'obtempérer aux injonctions de la présente mise en demeure, la Direction Régionale des Infrastructures Militaires/ 4°RM, procédera à l'application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.